

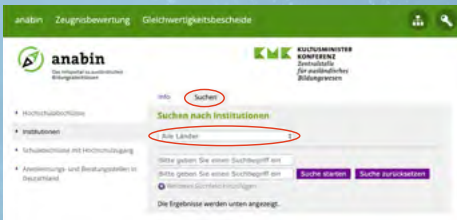
Instructions pour l'utilisation de la base de données anabin

Le « Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen - ZAB » (Office central de l'éducation étrangère) gère la base de données [anabin](#), qui contient des informations sur l'évaluation des diplômes étrangers ainsi que des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La base de données est actuellement disponible qu'en allemand. Ces instructions expliquent étape par étape comment utiliser la base de données anabin. Voici comment fonctionne une recherche sur anabin :

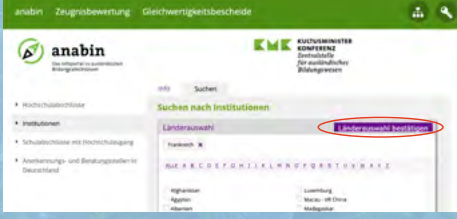
1. Recherche d'un établissement d'enseignement supérieur (Institutionen)



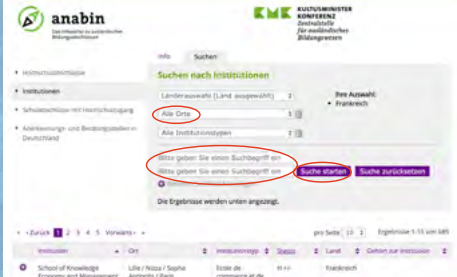
Étape 1
Vous pouvez rechercher votre établissement d'enseignement supérieur [ici](#). Veuillez cliquer sur « *Suchen* » (rechercher).



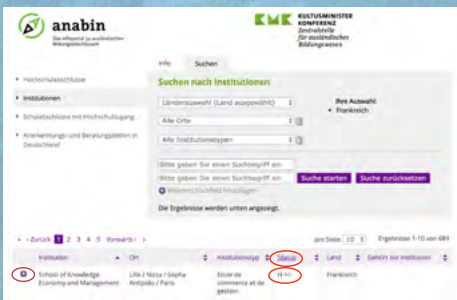
Étape 2
Veuillez sélectionner le pays dans lequel votre établissement d'enseignement supérieur est situé et cliquez sur « *Länderauswahl* » (Confirmer la sélection du pays).



Étape 3
Une fois que tous les établissements d'enseignement supérieur du pays sélectionné sont affichés, vous avez la possibilité d'affiner votre recherche en sélectionnant « *Ort* » qui indique la ville où vous avez obtenu votre diplôme. Vous pouvez également utiliser les champs de recherche. Un terme ou une partie d'un terme peut être saisi par champ de recherche. Un nombre illimité de champs de recherche peut être ajouté. Cliquez sur « *Suche starten* » (lancer la recherche) à la fin. Vous pouvez également rechercher votre établissement d'enseignement supérieur dans la longue liste.

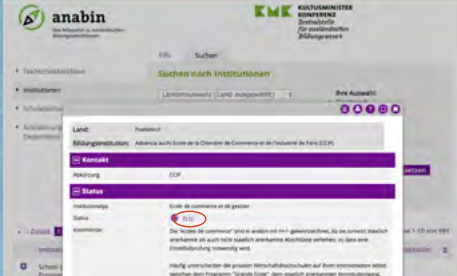


Étape 4
Une fois que vous avez trouvé votre établissement d'enseignement supérieur, vérifiez son « *statut* ». Pour obtenir le résultat complet de la recherche dans la fenêtre de détail, cliquez sur le symbole violet avec le signe «+».

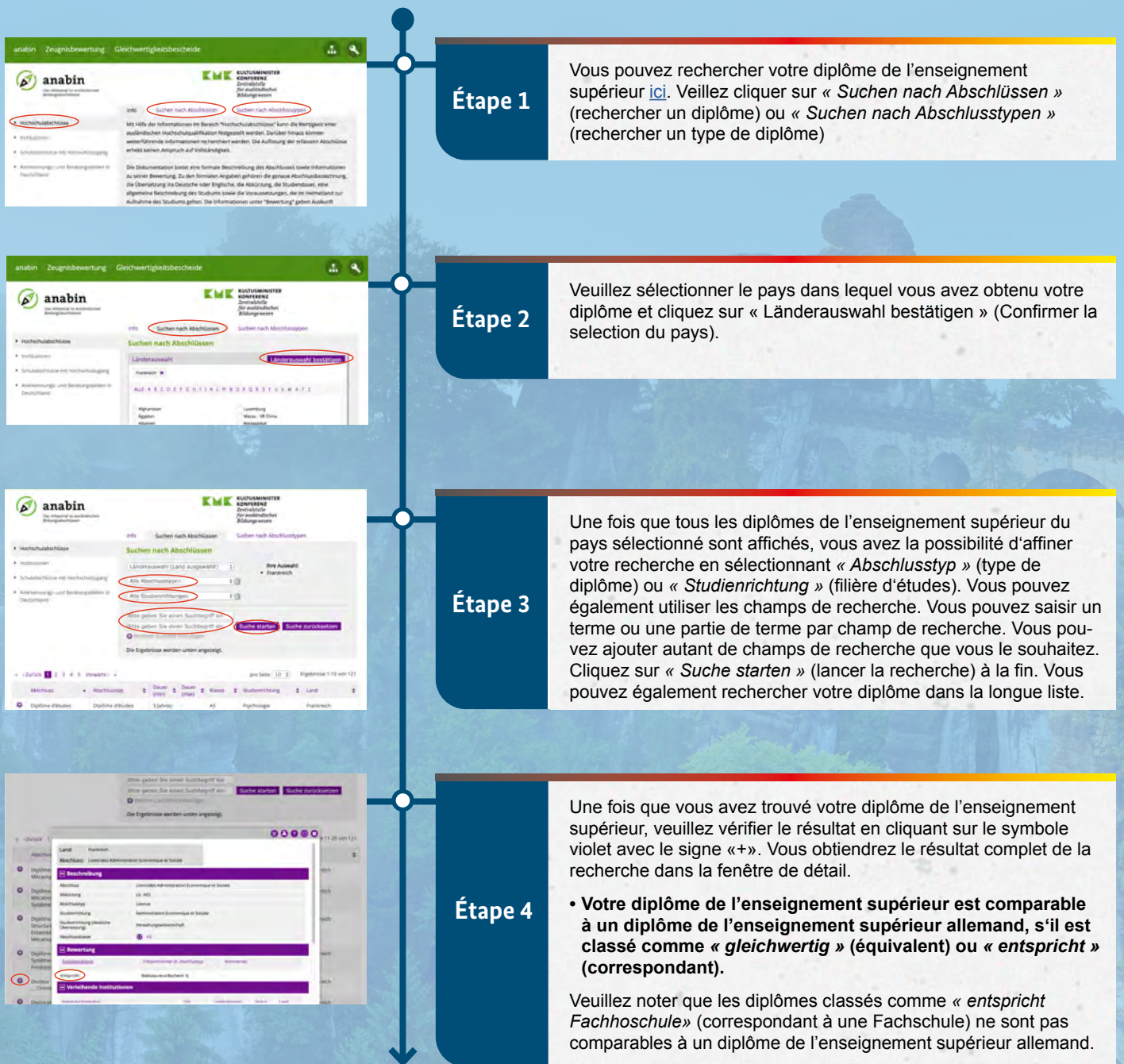


- S'il est classé H +, cela signifie qu'il est reconnu.
- S'il est classé H+/-, cela ne signifie pas nécessairement qu'il n'est pas reconnu. Dans de nombreux pays, les établissements d'enseignement supérieur reconnus sont marqués H+/- parce que, par exemple, les programmes d'études doivent également être reconnus.

Dans tous les cas, vous devez également rechercher votre diplôme de l'enseignement supérieur. La recherche du diplôme est également nécessaire même pour les statuts H+, car le diplôme étranger doit également être équivalent à un diplôme allemand.



2. Recherche d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Hochschulabschlüsse)



Remarque

- Il est nécessaire de mener à bien les deux étapes car il est possible que le diplôme de l'enseignement supérieur soit répertorié sans référence à l'établissement d'enseignement supérieur.
- Les deux résultats positifs pour l'établissement d'enseignement supérieur et le diplôme de l'enseignement supérieur peuvent ainsi être utilisés comme preuve d'équivalence pour effectuer une demande de visa.
- Tous les diplômes de l'enseignement supérieur étrangers ne sont pas répertoriés dans la base de données anabin. Dans de tels cas, une évaluation individuelle du diplôme est requise.
- Si l'établissement d'enseignement supérieur est évalué avec le statut H+/-, le diplôme de l'enseignement supérieur doit être indiqué dans l'affichage détaillé. Dans le cas contraire, une évaluation individuelle du diplôme doit également être présentée.
- Pour des informations détaillées sur l'évaluation des diplômes, veuillez contacter le « [ZAB](#) » (Office central de l'éducation étrangère) (E-Mail: zabservice@kmk.org)